

pineau et de la rue Marie Anne. Il n'y a plus sujet de plainte, les piles en question ayant été enlevées.

A l'effet qu'un procédé de pavage offert par M. H. M. Boyd, pour les pavages, n'est pas convenable pour cette ville.

Re, plainte de M. C. E. Getz, au sujet de la condition du trottoir en face du No. 93 rue Aylmer. Ce trottoir a été réparé et est maintenant en bonne condition.

Re, lettre de M. M. Duff, au sujet du délai dans les travaux de pavage de la rue St-Antoine. Ces travaux avançant maintenant avec rapidité et seront terminés cet automne.

Re, requête pour la construction d'un trottoir sur le côté ouest de l'Avenue Esplanade. Ce trottoir a été construit depuis.

Re, lettre de la Commission du Port, demandant la pose d'un puisard et d'un drain sur le chemin de la rue Notre Dame. Ce puisard et ce drain ont été posés depuis.

Re, lettre de la Canadian Tube & Iron Co., au sujet de la condition du Chemin de la rue St-Patrick. Ce chemin a été réparé la semaine dernière.

Requête pour faire poser une traverse en face du No. 372, 10ème Avenue, Rosemont et un trottoir sur ladite Avenue depuis le No. 372 de la rue Masson. Cette traverse et ce trottoir ont été posés.

Re, lettre de l'échevin Marciel, demandant la construction d'un trottoir sur l'Avenue Harvard. Ce trottoir a été complété le 27 Septembre 1911.

Re, lettre de la Montreal Litho. Co., Ltd., au sujet du pavage du chemin en face de sa propriété. Ce pavage a été complété dans le mois d'Octobre.

Re, requête pour faire construire des trottoirs sur la rue Shaw, située dans le parc Molson. Le trottoir en question a été construit récemment.

Ajournement.

L. N. SENECAI,
Secrétaire.

COMMISSION SPECIALE Re REFUGE MUNICIPAL.

Compte rendu de l'assemblée ajournée, du 1er Déc. 1911

Sont présents: MM. les échevins Clément, président; Lamoureux, Bastien, Gauvin, Larivière, Leclaire, Létourneau, Ward, Turcot.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et confirmé.

Etant reprise en considération la question de la municipalisation de l'Assistance Publique, il est, après discussion,

Proposé par M. l'échevin Gauvin,

Que cette Commission, après mûre délibération ne croit pas devoir recommander au Conseil l'acquisition de l'Assistance publique.

Qu'elle croit que ce serait un maneuvr qui d'enlever à l'initiative privée l'administration de cette institution qui a tant fait pour le soutien des miséreux et des indigents.

Qu'elle recommande néanmoins, vu les dépenses énormes encourus par cette institution pour agrandir son local et vu qu'elle a besoin de plus d'argent pour continuer l'oeuvre qu'elle a entreprise et secourir le grand nombre d'indigents qui s'adressent à elle, que le Conseil et le Bureau des Commissaires soient priés de bien vouloir augmenter la subvention.

Proposé en amendement par M. le Président, que cette Commission, après avoir étudié minutieusement les suggestions contenues dans le rapport du Directeur de l'Assistance municipale et avoir entendu des personnes autorisées en la matière, recommande fortement que l'offre des Directeurs de l'Assistance publique soit acceptée par la Ville aux conditions y contenues, et que le Bureau des Commissaires soit prié de faire voter les crédits nécessaires à cette fin.

Le vote étant pris sur cet amendement, la Commission se partage, (M. l'échevin Bastien ayant été dispensé de

neue and Mary-Ann street. There is no more ground for complaint, the said piles having been removed.

Stating that the paving process offered by Mr. H. M. Boyd for pavements is not suitable for this City.

Re, complaint from Mr. C. E. Getz, anent the state of the sidewalk in front of No. 93 Aylmer street. The said sidewalk has been repaired and is now in good condition.

Re, letter from Mr. M. Duff, anent the delay in the paving work on St. Antoine street. Said work is now progressing rapidly and will be completed this fall.

Re, petition for the construction of a sidewalk on the west side of esplanade avenue. Said sidewalk has since been laid.

Re, letter from the Harbour Board asking that a gully and a drain be laid in the roadway leading to Notre-Dame street. Both the gully and drain have since been laid.

Re, letter from the Canadian Tube & Iron Co., anent the state of the roadway on St. Patrick street. Said roadway has been repaired last week.

Petition for the laying of a crossing in front of No. 372, 10th Avenue, Rosemont, and a sidewalk on said avenue from No. 372, Masson street. Said crossing and sidewalk have been laid.

Re, letter from Ald. Marciel, asking for the construction of a sidewalk on Harvard avenue. Said sidewalk has been completed on the 27th September 1911.

Re, letter from the Montreal Litho. Co., Ltd., anent the paving of the roadway in front of his property.

Said paving has been completed in the month of October.

Re, petition for sidewalks on Shaw street, situated in Molson Park. Said sidewalk was recently constructed. Adjourned.

L. N. SENECAI,
Secretary.

SPECIAL COMMITTEE Re MUNICIPAL REFUGE

Report of adjourned meeting held the 1st December 1911

Present: Ald. Clement, chairman, Lamoureux, Bastien, Gauvin, Larivière, Leclaire, Létourneau, Ward, Turcot.

The minutes of the last meeting were read and confirmed.

The question of the municipalisation of the Public Assistance being considered, it was, after discussion,

Moved by Ald. Gauvin,

That this Committee, after due deliberation, do not deem it advisable to recommend to Council the acquisition of the Public Assistance.

That they believe it is not advisable to deprive private initiative of the management of this institution, which has done so much for the relief of poor and destitute persons.

That they, nevertheless, recommend in view of the considerable expenses incurred by that institution in order to provide more accommodation and whereas it needs more money to pursue the work it has undertaken, and to assist the great number of destitute persons who applied to it, the Council and the Board of Commissioners be requested to increase the annual grant made to said institution.

Moved in amendment by the Chairman,

That this Committee, after having carefully considered the suggestions contained in the report of the Director of Municipal Assistance and after having heard parties who are competent in the matter, strongly recommend that the offer made by the Directors of the Public Assistance be accepted by the City on the conditions therein contained, and that the Board of Commissioners be requested to vote the necessary appropriations in this connection.

The vote being put on said amendment, the committee